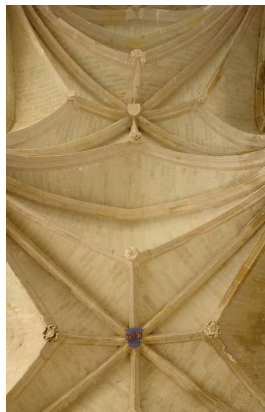


sur 5 m) est un « modèle achevé de style gothique flamboyant » (René Crozet). Malgré sa date en la fin du premier tiers du 16e siècle, on n'y observe point de marque de style italianisant. Elle a une simple nef de deux travées et une abside à trois pans.



Cette dernière est voûtée d'une croisée de quatre nervures à mouluration prismatique, la nef a des voûtes à liernes et tiercerons de même profil. À la clé de voûte de la première travée : les initiales de Jean Boucard (J.B.). À gauche de cette travée : une petite chapelle basse sous le clocher.

La porte de la façade occidentale est comprise entre de hauts pinacles et deux niches à dais ajourés ; au tympan deux anges portent l'écu de France.

Du côté sud, entre des contre-forts couronnés de pinacles, les fenêtres à deux divisions sont inscrites sous des accolades fleuronées accostées de pilastres. Au-dessus, une balustrade souligne le départ d'une haute toiture d'ardoise.

La chapelle, désaffectée, qui fut un temps justice de paix (avant 1853), a été classée Monument historique (M.H.) en 1862.

L'aumônerie se trouvait primitivement auprès de la chapelle. Les sœurs de la Sagesse qui en furent chargées, à la demande du préfet, en 1803, abandonnèrent les anciens bâtiments en 1860. La nouvelle construction élevée près de l'hôtel de la Trésorerie est devenue maison de retraite en 1967.

La croix hosannière

Derrière l'église, la croix hosannière du 14e siècle porte une inscription de restauration par le chanoine Louis Goujon, 1er avril 1529. Un écusson avec une croix sur un croissant porte la devise : *SPE MEA DEUS*, « Mon espoir est en Dieu », rappel des psaumes 91, 9 et 142, 6. Elle a été classée M.H. en 1889.

Située dans le cimetière, la croix hosannière* était un lieu de célébration, où était notamment lu l'évangile, lors de la fête des Rameaux.

*À rapprocher de « hosanne » (buis) et de l'acclamation « hosanna ! ».



Voici un riche patrimoine religieux où la prière se marie heureusement avec l'accueil des plus démunis.

© PARVIS - 2008

Réalisation : atelier HISTOIRE ET FOI
Centre théologique de Poitiers

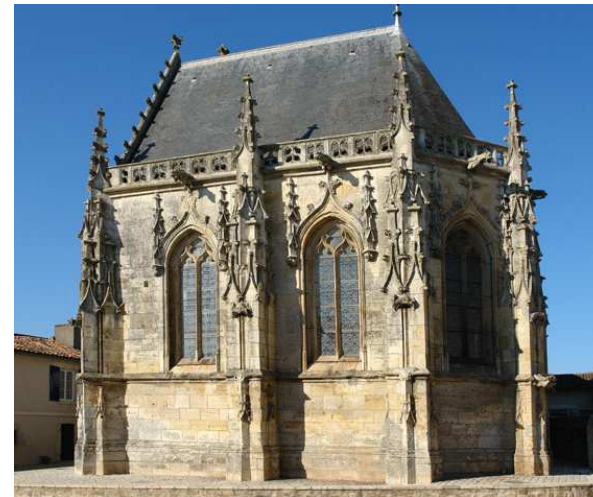
www.poitiers.catholique.fr/parvis



Ménigoute

(Deux-Sèvres)

Trois lieux de culte



« J'habiterai avec vous en ce lieu »

(Jérémie 7, 7).

Ménigoute n'apparaît dans les textes qu'au début du 14^e siècle, et son nom est cité sous sa forme française (Manygoste, Ménigouste).

Elle a abrité successivement une église paroissiale, une église collégiale, une aumônerie et sa chapelle.

L'église paroissiale Notre-Dame

À gauche de l'église actuelle, se trouve l'église paroissiale primitive qui était une église romane (11^e siècle).

Elle était placée sous le patronage de Notre-Dame, qui était fêtée le 8 septembre, jour de la Nativité de Marie, comme en cinq autres églises paroissiales du diocèse.



Elle avait une nef unique et se présentait sous la forme d'un rectangle. Il en reste surtout la porte de la façade occidentale, décorée, à l'archivolte, de billettes, de têtes d'animaux et de clous saillants. La fenêtre ogivale de l'élévation orientale est du 15^e siècle.

Ce fut l'église paroissiale de Ménigoute jusqu'à la Révolution. Elle fut abandonnée en 1802, les habitants ayant choisi l'église collégiale pour église paroissiale. Désaffectée, elle devint salle de réunion, école, remise et écurie. Elle est depuis 1910 salle municipale.

L'église collégiale Saint-Jean-Baptiste

On doit sa création à Jean de Cherchemont, né très probablement à Ménigoute, un ecclésiastique qui fit une brillante carrière au service des rois de France.

Seigneur de Venours, il fut avocat au parlement de Paris, clerk du roi et conseiller au parlement, devint en 1319 chancelier de Charles de Valois – père du futur roi Philippe VI -, et en 1321 chancelier de France. Il fut aussi professeur de droit en l'université de Paris, chanoine de Notre-Dame de Paris, trésorier de la cathédrale de Laon. En Poitou il fut chanoine de Sainte-Radegonde et doyen du chapitre de la cathédrale de Poitiers.

Chargé d'honneurs, il voulut fonder en sa ville natale une collégiale en l'honneur de Notre Seigneur, de Marie et de saint Jean-Baptiste, son patron. Cette fondation se place avant juillet 1322. Elle fut confirmée par les rois Charles IV le Bel en 1327 et Philippe VI en 1328. Jean de Cherchemont est mort le 25 octobre 1328 lors d'un voyage en Poitou et a été inhumé à Ménigoute, en la chapelle de la Trinité de l'église collégiale.

Le chapitre de la collégiale devait comprendre un trésorier, seul dignitaire, et onze chanoines. Parmi le personnel de bas-chœur il y avait six chapelains ; l'un d'entre eux sera maître de la psalette ou maîtrise de chant qui comprendra quatre enfants. Pour être chanoine de cette collégiale il fallait être natif du diocèse de Poitiers.

Les chanoines assuraient messe et liturgie quotidienne de l'office divin aux différentes heures de la journée, comme les moines, mais ils ne faisaient pas vœu de pauvreté et n'étaient pas soumis à la clôture. Ainsi, le trésorier avait son hôtel particulier, rue de la Trésorerie, conservé encore aujourd'hui tel qu'il a été reconstruit au 16^e siècle.

L'église collégiale Saint-Jean-Baptiste a été choisie en 1802 comme église paroissiale par les habitants.



L'aumônerie et sa chapelle



Dans son testament du 17 octobre 1531, Jean Boucard, trésorier de la collégiale Saint-Jean-Baptiste, déclare avoir fait édifier à ses dépens une chapelle en l'honneur de la Sainte Trinité, de Marie, de Jean le Baptiste et de Jean l'évangéliste, pour servir à l'aumônerie qu'il établit pour nourrir chaque jour 30 pauvres, héberger religieux mendiants et autres gens d'église de passage, accueillir les pauvres passants et autres indigents (4 lits pour les hommes et 4 lits pour les femmes, avec accès différents). Tous ses biens, dit-il, lui sont venus de l'Église, et ce « sont les biens des pauvres ». Il était aussi prévu de nourrir les pauvres lépreux ou de leur donner quelque argent s'ils ne voulaient pas s'asseoir à la table des pauvres.

Jean Boucard est mort en septembre 1536 et a été inhumé en la chapelle qu'il avait fait construire.

Cette chapelle, de dimensions modestes (10 m